

SMP : enquête primo-incarcérés - Cohorte de personnes détenues : étude de la santé mentale

Responsable(s) : Falissard Bruno, INSERM U669

Date de modification : 05/09/2017 | Version : 2 | ID : 4174

Général

Identification

Nom détaillé	Cohorte de personnes détenues : étude de la santé mentale
Sigle ou acronyme	SMP : enquête primo-incarcérés

Thématiques générales

Domaine médical	Psychologie et psychiatrie
Mots-clés	personne primo-incarcérée, santé mentale, prison, prévalence

Responsable(s) scientifique(s)

Nom du responsable	Falissard
Prénom	Bruno
Adresse	Inserm U669 Maison de Solenn 97 boulevard du Port Royal 75679 Paris Cedex
Téléphone	+33 (0)1 58 41 58 50
Email	falissard_b@wanadoo.fr
Laboratoire	INSERM U669
Organisme	INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

Collaborations

Participation à des projets, des réseaux, des consortiums	Oui
---	-----

Précisions	CEMKA Eval
------------	------------

Financements

Financements	Publique
--------------	----------

Précisions	Direction Générale de la Santé (DGS), Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP)
Gouvernance de la base de données	
Organisation(s) responsable(s) ou promoteur	Direction générale de la Santé (DGS)
Statut de l'organisation	Secteur Public
Organisation(s) responsable(s) ou promoteur	Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP)
Statut de l'organisation	Secteur Public
Contact(s) supplémentaire(s)	
Caractéristiques	
Type de base de données	
Type de base de données	Bases de données issues d'enquêtes
Base de données issues d'enquêtes, précisions	Etudes de cohortes
Origine du recrutement des participants	Via une base administrative ou un registre
Base ou registre, précisions	Registre des incarcérations
Le recrutement dans la base de données s'effectue dans le cadre d'une étude interventionnelle	Non
Informations complémentaires concernant la constitution de l'échantillon	Définition des établissements à inclure dans l'étude selon un échantillonnage prenant en compte le type (maison centrale, centre de détention, maison d'arrêt) et la taille des établissements, en précisant le nombre d'entretiens à réaliser par établissement. L'enquête est proposée par le personnel du service accueil à tous les « primaires » dès leur entrée dans l'établissement et l'entretien est planifié la semaine suivante en cas d'acceptation.
Objectif de la base de données	
Objectif principal	Description de cette population carcérale spécifique et comparaison à une population carcérale prévalente (sous échantillon des maisons d'arrêt de l'enquête transversale), évolution des troubles à 1

mois et analyse qualitative à 9 mois.
 (Objectif Initial : Déterminer certains facteurs de décompensation psychiatrique à court terme.
 Objectif non réalisable compte tenu du faible effectif de détenus encore présents dans les établissements 9 mois après leur arrivée.)

Critères d'inclusion	Personnes tirées au sort à partir des dossiers disponibles au Centre National d'Observation de Fresnes et du diagnostic y figurant.
Type de population	
Age	Adulte (19 à 24 ans) Adulte (25 à 44 ans) Adulte (45 à 64 ans)
Population concernée	Sujets malades
Sexe	Masculin
Champ géographique	National
Détail du champ géographique	4 maisons d'arrêt métropolitaines (Fleury-Mérogis, Les Baumettes, maisons d'arrêt de Lyon et de Loos-les-Lille),
Collecte	
Dates	
Année du premier recueil	12/2003
Année du dernier recueil	08/2005
Taille de la base de données	
Taille de la base de données (en nombre d'individus)	< 500 individus
Détail du nombre d'individus	300
Données	
Activité de la base	Collecte des données terminée
Type de données recueillies	Données cliniques Données déclaratives
Données cliniques, précisions	Examen médical
Détail des données cliniques	Tests psychologiques (MINI), évaluation de la

recueillies	personnalité (via le TCI en version hétéro-évaluation), évaluation du niveau d'abstraction (est de similitude de la WAIS), sévérité des troubles (via l'échelle CGI - Clinical Global Impression)
-------------	---

Données déclaratives, précisions	Face à face
----------------------------------	-------------

Détail des données déclaratives recueillies	données socio-démographiques, personnelles et familiales de la personne
---	---

Existence d'une bibliothèque	Non
------------------------------	-----

Paramètres de santé étudiés	Événements de santé/morbidité
-----------------------------	-------------------------------

Modalités

Mode de recueil des données	Deux cliniciens (un psychiatre et un psychologue clinicien) rencontrent ensemble la personne interrogée. Le psychologue conduit un entretien structuré conformément aux directives du MINI (Mini International Neuropsychiatric Interview). Le psychiatre poursuit par un entretien libre avec la personne détenue (données personnelles, familiales et judiciaires avant l'incarcération). Puis les cliniciens donnent chacun, indépendamment l'un de l'autre, un (ou plusieurs) diagnostic(s) (issus du MINI et de la clinique) ; dans un second temps, ils se concertent et proposent un (ou plusieurs) diagnostic(s) dit(s) consensuel(s). Ils évaluent également séparément puis consensuellement la gravité de l'état de la personne (échelle de gravité CGI) et de ses antécédents.
-----------------------------	--

Suivi des participants	Oui
------------------------	-----

Modalités de suivi des participants	Suivi par contact avec le médecin référent ? traitant
-------------------------------------	---

Détail du suivi	Suivi de 1 an suite à l'incarcération
-----------------	---------------------------------------

Appariement avec des sources administratives	Oui
--	-----

Sources administratives appariées, précisions	Numéro d'écrou
---	----------------

Valorisation et accès

Valorisation et accès

Lien vers le document

http://www.justice.gouv.fr/art_pix/rapport_detenus_MS_2004pdf.pdf

Accès

Charte d'accès aux données
(convention de mise à
disposition, format de données
et délais de mise à disposition)

Rapport final accessible à tous: Etude pour le
Ministère de la Santé (Direction Générale de la
Santé) et le Ministère de la Justice (Direction de l'
Administration Pénitentiaire). Décembre 2004

Accès aux données agrégées

Accès restreint sur projet spécifique

Accès aux données individuelles

Accès restreint sur projet spécifique